

certifiés conformes
le gérant

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires	15 184	14 369	815
		Fonds commercial (1)	500	500	500
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	15 684	14 369	1 315
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
Actif circulant		Inst. techniques, mat. out. industriels	262 756	203 567	59 189
		Autres immobilisations corporelles	90 997	70 788	20 209
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	353 754	274 355	79 398
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations			
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
Actif circulant		Prêts			
		Autres immobilisations financières			
		TOTAL			
		TOTAL	369 438	288 724	80 713
		TOTAL de l'actif immobilisé			80 035
	Stocks	Matières premières, approvisionnements	47 880		47 880
		En cours de production de biens	58 445		58 445
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis	12 529		12 529
		Marchandises			
Actif circulant		TOTAL	118 855		118 855
		Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés	206 339	14 011	192 327
		Autres créances	32 819		32 819
		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL	239 159	14 011	225 147
	Divers	Valeurs mobilières de placement			
		(dont actions propres :)			
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	157 367		157 367
Actif circulant		TOTAL	157 367		157 367
		Charges constatées d'avance	3 112		3 112
		TOTAL de l'actif circulant	518 494	14 011	504 482
		TOTAL de l'actif	887 932	302 736	585 196
		Frais d'émission d'emprunts à étaler			
		Primes de remboursement des emprunts			
		Écarts de conversion actif			
		TOTAL DE L'ACTIF	887 932	302 736	585 196
		Renvois : (1) Dont droit au bail			
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			29 235
Clause de réserve de propriété	Immobilisations				
	Stocks				
Clause de réserve de propriété	Créances clients				

3F Soudure

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 36 000)	36 000	36 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	3 600	3 600
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	162 739	116 229
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	45 327	61 510
	Situation nette avant répartition	247 666	217 339
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		247 666	217 339
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	142 110	163 562
	Emprunts et dettes financières divers (3)	207	207
	Total	142 317	163 770
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		12 854
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 301	131 439
	Dettes fiscales et sociales	74 909	74 532
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Produits constatés d'avance	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		195 211	205 972
Total des dettes et des produits constatés d'avance		337 529	382 597
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		585 196	599 937
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	56 080	29 839
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	93 358	117 480
	à moins d'un an	244 170	252 262
(3) dont emprunts participatifs			

3F SOUDURE
Société à responsabilité limitée
au capital de 36 000 €
Siège social : Parc d'activités du Moulin,
Rue des Emaux – 25490 Dampierre-les-Bois
501 938 401 RCS Belfort

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 18 JUIN 2024

(...)

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 45 327,08 € de la manière suivante :

Origine :

- résultat bénéficiaire de l'exercice : 45 327,08 €

Affectation :

- aux autres réserves : 30 327,08 €

- à titre de dividende : 15 000,00 €

Totaux : 45 327,08 € 45 327,08 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

L'associé unique constate que le dividende unitaire est donc égal au montant arrondi de 4,17 € et décide qu'il sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est soumis, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux (CSG, CRDS et prélèvement de solidarité) au taux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Le dividende perçu doit être déclaré par la Société au plus tard le 15 du mois suivant celui de la mise en paiement du dividende, au moyen d'une déclaration fiscale N° 2777 obligatoirement télétransmise à la DGFIP. Le PFU devient exigible à cette même date limite, le redevable étant la Société, laquelle précompte le montant du PFU sur celui du dividende brut. La Société verse le dividende net à l'associé récipiendaire à compter de la date de mise en paiement du dividende.

En cas d'option pour le barème légal de l'impôt sur le revenu, effectuée lors de l'établissement de la déclaration des revenus d'ensemble N° 2042 de son foyer fiscal souscrite l'année civile suivant celle de la mise en paiement du dividende, l'associé personne physique fiscalement domicilié en France bénéficie d'un abattement de 40% applicable au montant brut du dividende perçu pour le calcul de l'impôt sur le revenu de son foyer fiscal. Cet abattement ne s'applique pas pour la liquidation des prélèvements sociaux, lesquels restent dus au taux global de 17,2 % appliqué au montant brut du dividende.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2022	15 000 €	-	-
31 décembre 2021	-	-	-
31 décembre 2020	-	-	-

(...)

Pour extrait certifié conforme

Le Gérant

